



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

QUE lors de la séance du 7 mai 2018, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe de la Ville de Beauceville, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017, seront déposés, conformément à l'article 105.1 de la Loi des Cités et villes.

DONNÉ à Beauceville ce 25<sup>e</sup> jour d'avril 2018.

MADELEINE POULIN, OMA  
Greffière